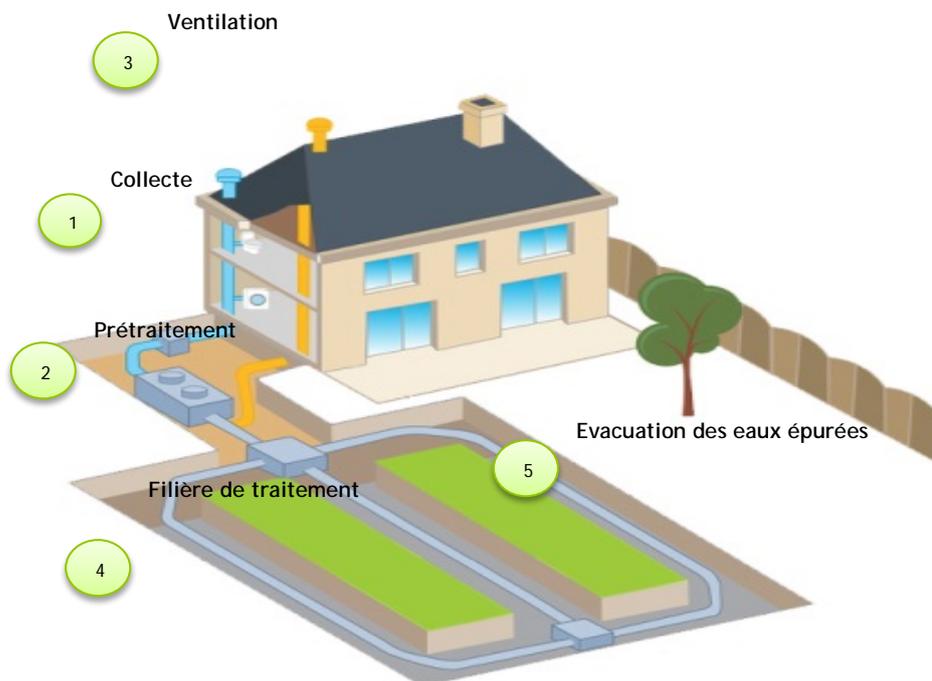


## Le principe de fonctionnement



1 La collecte consiste à acheminer les eaux usées domestiques provenant des différents équipements de l'habitation vers le prétraitement. Les eaux pluviales ou eaux de piscine ne doivent en aucun cas être raccordées au système d'assainissement non collectif.

2 Le prétraitement : la fosse toutes eaux a pour objectifs de retenir les matières solides et les déchets flottants et de permettre de limiter le colmatage du dispositif de traitement aval. En sortie de fosse, les eaux contiennent encore 70 % de la pollution initiale.

3 La ventilation permet une évacuation efficace des gaz de fermentation de la fosse toutes eaux. L'entrée d'air s'effectue à partir des canalisations de collecte des eaux usées (*sauf en cas de présence d'un siphon prévoir une entrée d'air indépendante*). La sortie d'air s'effectue par une conduite connectée en aval des équipements de prétraitement, qui doit dépasser 40 cm au-dessus du faîtage.

4 Le traitement des eaux après passage dans la fosse toutes eaux est assuré par le sol en place ou un sol constitué de matériaux rapportés. La dégradation de la pollution se fait par l'action des micro-organismes présents dans le sol.

5 L'évacuation des eaux épurées se fait par :

- ❖ Infiltration dans le sol
- ❖ Rejet vers un milieu hydraulique superficiel (*après accord adapté*) : fosse, rivière.